sgen Cfdt:	**COMPTE RENDU DU COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIAL DU 11 OCTOBRE 2019**

Placée sous la présidence de Madame la Secrétaire Générale d'Académie (SGA), ce cinquième comité technique spécial (C.T.S.) de la troisième mandature de l'académie de Besançon s'est tenu le vendredi 11 octobre 2019, au Rectorat de l'académie de Besançon, Salle du Conseil.

Compte tenu des questions inscrites à l'ordre du jour dont aucune ne portait sur le chantier de la réforme territoriale, les organisations syndicales représentées au sein du CTSA de Besançon (Sgen-CFDT et UNSA Education) ont décidé, d'un commun accord, de boycotter cette instance et de donner lecture d'une déclaration préalable intersyndicale pour en expliquer les raisons (*voir déclaration en annexe*)

Suite à la lecture de notre déclaration intersyndicale, Madame la SGA a appelé en direct Monsieur le SGAA, chef du SAR et nous a annoncé après un court échange téléphonique qu'un CTSA interacadémique était bien prévu en décembre à une date encore indéterminée, raison pour laquelle cette information ne figurait pas sur le tableau prévisionnel des instances transmis aux organisations syndicales.

Comme si rien n'était, Madame le SGA a demandé ensuite aux représentants des personnels présents de prendre place afin d'entamer l'examen des sujets inscrits à l'ordre du jour (sic).

Les représentants des personnels ne sont pas démontés et ont refusé de siéger au motif qu'ils n'avaient pas la légitimité pour débattre de la révision triennale du RIFSEEP compte tenu que nous avions demandé à nos collègues de ne pas faire le déplacement.

Madame la SGA insiste pour que les représentants des personnels siègent malgré tout arguant du fait que le CTSA de repli initialement prévu le 18 octobre ne pourrait se tenir du fait de son indisponibilité à cette date et de l'absence du DRH pour cause d'arrêt de travail.

Les représentants des personnels répondent par la négative et décident de quitter conjointement la salle.

Par une curieuse coïncidence, alors que dans l'académie de Besançon, les organisations syndicales boycottaient le CTSA faute d'information sur la réforme territoriale, un groupe de travail se tenait le même jour à Lyon en présence des représentants des personnels des trois académies de la région académique Auvergne- Rhône Alpes (AURA : à savoir Clermont-Ferrand, Lyon et Grenoble) concernées sur ce même sujet…

https://grenoble.sgen-cfdt.fr/actu/groupe-de-travail-reforme-territoriale-11-octobre-19/

Pour mémoire, le Sgen-CFDT rappelle aux personnels que selon les informations mises en ligne sur le site Internet de l'académie de Besançon une page web est consacrée à la nouvelle organisation des services déconcentrés : http://www.ac-besancon.fr/spip.php?article7778

Parmi les nombreuses questions-réponses, une mérite d'être aujourd'hui d'être soulignée :

7) Comment sera organisé le dialogue social ?
Le dialogue social aura lieu au niveau académique et au niveau national, à chaque phase de la réforme.
Chaque recteur de région académique conduit la concertation avec les organisations syndicales, de manière à assurer une information claire sur les enjeux et les conséquences de la réforme. Il identifiera avec elles l'ensemble des champs de discussion dans le cadre des comités techniques, qui pourront éventuellement être complétés de groupes de travail thématiques plus informels.

En parallèle de ce dialogue social local, des points d'information et d'échanges seront organisés dans les deux comités techniques ministériels ; des groupes de travail seront proposés aux organisations nationales.

Compte tenu de la complexité du dossier et de ses incidences sur le futur quotidien professionnel de nos collègues, qui peut aujourd'hui croire que la tenue d'un simple CTSA interacadémique avec nos collègues de Dijon programmé au mois de décembre suffira mettre à plat toutes les difficultés liées à ce chantier lourd d'enjeux RH ; alors que dans la région académique AURA, les organisations syndicales sont à pied d'œuvre sur ce dossier depuis le mois de juillet.

En définitive, de qui se moque-t-on ? Des représentants des personnels, ça on commence à avoir l'habitude ou bien des personnels des services académiques, ce qui est plus embarrassant…. ?

Le Sgen CFDT en appelle donc au soutien des personnels des services académiques inquiets pour leur avenir et engage des pourparlers avec les représentants des personnels de l'académie de Dijon sur les moyens d'action pouvant être mis en œuvre pour l'engagement avec notre administration d'un dialogue social franc et responsable.

Dans cette époque troublée et pleine d'incertitude, le Sgen-CFDT sera particulièrement vigilant et veillera à informer l'ensemble des collègues de l'état d'avancement des différents chantiers intéressant l'avenir et la pérennité des missions confiées aux services académiques.

Les représentants du Sgen-CFDT du CTS de Besançon
Eric CHAPUIS, Rectorat de Besançon
Marc CHIBANI, Rectorat de Besançon
Véronique PERRIN, Rectorat de Besançon
Roselyne ZUNINO, Rectorat de Besançon
Gilles WILHELM, DSDEN 90
Lydie BERTIN, Rectorat de Besançon

Pour aller plus loin sur les prises de position du Sgen-CFDT sur les dossiers en lien avec votre environnement professionnel :

Sur le site national : **https://www.sgen-cfdt.fr/**

Sur le site académique : **https://franche-comte.sgen-cfdt.fr/actu/**